



## Info NAO 2024

Une réunion **CGT Groupe Gascogne** s'est tenue hier à Mimizan pour essayer de trouver les meilleures décisions à prendre et ce, dans un climat tendu.

Si les situations diffèrent suivant les sites, plusieurs consensus se sont dégagés sur le contenu du projet d'accord NAO.

La CGT Groupe Gascogne a été moteur et déterminante pour faire évoluer significativement les propositions de la Direction Générale, notamment la valeur de l'Augmentation Générale de 0,68 % à 2,2 % et l'enveloppe sur la masse salariale de 3,3% à 4 %. Nous avons fait le choix de privilégier un meilleur rééquilibrage des cotisations santé (+ 33,4 % pour la part employeur, soit + 17,54 €).

Cependant, nous mesurons toute la déception que nous pouvons avoir sur les revendications légitimes, liées notamment, aux nuisances revendiquées par une majorité de salariés de Dax ainsi que la distorsion entre nos propres résultats et les propositions annuelles Groupe.

En ce qui concerne l'intéressement, nous actons que suite à notre désaccord de 2023, l'enveloppe globale maximum a été doublée. Nous souhaitons pour la cohésion sociale de l'ensemble des salariés du Groupe, que la redistribution puisse se rééquilibrer sur les mêmes principes qu'en 2018 (60% égalitaire/40% proportionnel).

Quoiqu'il en soit, nous sommes et resterons toujours force de propositions pour faire progresser et évoluer le dialogue social à condition **d'être mieux écoutés et entendus**. La difficulté récurrente pour obtenir des compromis acceptables ces dernières années, alimente **une lente dégradation du climat social.** 

Espérons que les travaux que nous menons depuis plusieurs années sur les classifications puissent déboucher rapidement sur les attentes légitimes des salariés.

Dans l'intérêt général qui nous anime depuis toujours, **nous avons décidé d'être signataires de l'accord NAO 2024**, pour accompagner le fabuleux plan d'investissement du Groupe, **indissociable des futurs progrès sociaux nécessaires**.